

R-4287-2024 – Phase 2

Énergir - Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des
Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à
compter du 1er octobre 2025

SOUS PLI CONFIDENTIEL

A-0051

ANNEXE

Sommaire décisionnel de la Ville de Québec
du 6 juin 2025, numéro
TE-2025-007